



## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### ***Industrie de la construction***

#### ***150 000 travailleurs voient leurs conventions collectives arriver à échéance***

Montréal, le jeudi 29 avril 2010 – À partir de minuit demain soir, les quatre conventions collectives qui fixent les conditions de travail des quelque 150 000 travailleuses et travailleurs de la construction au Québec viennent à échéance. Quoique les discussions pour leur renouvellement aient commencé depuis le 27 octobre 2009, les négociateurs de l'Alliance syndicale se sont butés à l'intransigeance des associations patronales chargées de conclure une entente pour chacun des quatre secteurs de l'industrie de la construction.

Les porte-parole de l'Alliance, Donald Fortin, directeur général du Conseil provincial — International, Patrick Daigneault, président de la CSD Construction, Aldo Paolinelli, président de la CSN-Construction et Sylvain Gendron, président du SQC, précisent qu'à date, peu de progrès ont été faits. L'écart entre les demandes syndicales et les positions patronales est tellement grand que les discussions se déroulent très difficilement. « *Des offres salariales qui ne compensent même pas pour l'inflation, le maintien d'écartes salariales pour des travailleurs qui exercent les mêmes tâches dans le secteur résidentiel, l'abolition de la rémunération des heures supplémentaires à temps double dans le secteur institutionnel-commercial, le retour à une semaine de travail de 50 heures à temps simple sur les chantiers à baraquements, dont La Romaine dans le secteur génie civil et voirie, l'abolition de toutes les primes dans le secteur de l'industrie lourde ne sont que quelques-uns des reculs demandés par les employeurs sous prétexte d'une situation économique difficile. Pourtant, tous les indicateurs démontrent que l'activité sur les chantiers bat son plein. Il ne s'agit pas de freiner la reprise, les travailleurs en sont tout à fait conscients, mais ils estiment qu'ils ont le droit, comme tous les autres travailleurs, d'améliorer certaines de leurs conditions de travail* », indiquent les porte-parole syndicaux.

Pour l'instant, l'Alliance syndicale refuse de jeter la serviette et de recourir à des moyens de pression pour faire entendre raison aux employeurs, mais il y a une limite, car les travailleurs de la construction ne peuvent espérer aucun règlement rétroactif. Cela est interdit par la Loi qui régit l'industrie de la construction. L'Alliance syndicale n'exclut aucun scénario et précise que toutes les étapes, incluant des moyens de pression pouvant mener à la grève, pourraient être franchies vers la fin du mois de juin.

### **Les implications pour la population**

*« Nous sommes conscients qu'un débrayage à cette période aurait des conséquences néfastes pour l'ensemble de la population, que ce soit les gens qui attendent la livraison de leurs nouvelles maisons, les automobilistes qui doivent passer à travers des dizaines de chantiers routiers pour se rendre au travail, ou encore Hydro-Québec qui doit composer avec un échéancier serré pour le méga-chantier de La Romaine, mais ces inconvénients résulteront de l'acharnement des associations patronales à vouloir diminuer les conditions de travail des salariés de la construction. Rien d'autre ! », concluent les représentants syndicaux de l'Alliance.*

---

*L'Alliance syndicale de la construction est formée par le **Conseil provincial du Québec des métiers de la construction – International**, la **CSD Construction**, la **CSN-Construction**, le **Syndicat québécois de la construction (SQC)**, à laquelle se sont joints six locaux affiliés à la FTQ-Construction : le **local 1** des carreleurs; le **Local 3** des mécaniciens en protection-incendie et frigoristes; le **local 791-G** des grutiers; le **local 2366** pour le métier de poseur de revêtements souples; le **local 1676** et la **FIPOE** pour les monteurs de lignes et électriciens.*

*L'Alliance syndicale représente maintenant avec ces sections locales près de 80 % de l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la construction.*